

Bienvenue chez vous

Du 15 juillet au 29 août
La place des Halles devient votre terrain de jeu !

RÈGLEMENT ESPACE DE JEU

L'espace de jeu est ouvert de 17 h à 22 h, du lundi au samedi, du 15 juillet au 29 août et animé par les animateurs et éducateurs sportifs de la Ville de Chartres.

Si vous souhaitez utiliser le matériel mis à disposition par la Ville de Chartres, veuillez :

- **Vous désinfecter les mains à l'accueil.**
- **Respecter les gestes barrières.**
- **Fournir votre pièce d'identité** en échange du matériel sportif à l'accueil (raquette de badminton, volant, raquette de tennis de table, balle de tennis de table, boules de pétanque, cochonnet). Votre pièce d'identité vous sera restituée en échange du matériel sportif.

Le matériel sportif sera désinfecté après chaque utilisation.

ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- Badminton 2 terrains (8 personnes maximum)
- Tennis de table 2 tables (8 personnes maximum)
- Pétanque 2 terrains (12 personnes maximum)

40 personnes maximum sur l'espace de jeu.

En dehors de ces plages horaires, les terrains de pétanque sont en accès libre. Vous pouvez les utiliser librement, avec votre propre matériel.